

**M. J. H. Horner (Crowfoot):** Monsieur l'Orateur, c'est avec une certaine hésitation que je prends à nouveau la parole dans ce débat, vu la répugnance du gouvernement à prêter oreille aux propos inquiets des gens qui s'intéressent aux parcs nationaux, ou même à ceux des membres du parti libéral qui viennent de l'Alberta, sans parler de l'inquiétude exprimée par les députés de l'opposition, particulièrement ceux dont la circonscription renferme ou avoisine un parc national. Je suis très heureux de voir le ministre de l'Agriculture (M. Olson) et le ministre des Pêches (M. Davis) à leurs fauteuils. Il y a quelques instants, aucun ministre n'était présent à la Chambre. D'aucuns diront peut-être que c'était faux, mais je suis sûr qu'il y aurait moyen de prouver la véracité de mes dires.

Le projet de loi à l'étude propose d'établir une Régie pour diriger, entretenir et développer les parcs nationaux canadiens. Je voudrais poser la question suivante au secrétaire parlementaire qui est fidèlement resté à la Chambre pendant tout le débat sur le bill: comment la Régie entreprendra-t-elle le développement des parcs nationaux du Canada? Combien d'argent lui consentira ou lui donnera le Parlement pour commencer? Quels fonds devons-nous affecter à l'établissement de la Régie? Voici une autre façon de l'exprimer: aura-t-elle seulement besoin d'argent? Nous devons connaître ces faits avant de consentir à la création de la Régie. Nous devons savoir quelles sommes d'argent sont en jeu. S'il n'y en a pas, qu'on nous dise si les baux de 42 ans rapporteront assez vite pour rendre la Régie indépendante. C'est la question fondamentale à considérer en rapport avec l'actuelle multiplication de sociétés d'État.

Pouvons-nous espérer que la société de la Couronne s'étendra rapidement dès son établissement, qu'à l'origine elle aura des assises solides et sera rentable, qu'elle pourra se tirer d'affaire, et maintenir, développer—j'appuie sur le mot développer—les parcs nationaux du Canada? Je dis cela en sachant fort bien que le projet de loi propose l'établissement d'un certain nombre de nouveaux parcs. Même avant la présentation de cette mesure, nous savions que de nouveaux parcs seraient établis, un dans le Québec, un autre peut-être à Terre-Neuve et ainsi de suite d'un bout à l'autre du Canada. Il devrait sûrement y en avoir un en Ontario et les parcs qui existent actuellement en Alberta devraient être améliorés. Il faudrait certes nous dire comment cette société sera lancée. Serait-ce grâce aux impôts prélevés sur les baux d'une durée de 42 ans ou à l'octroi des crédits par le gouvernement, en vue de l'aménagement de ces parcs?

[M. Marshall.]

Le gouvernement croit-il vraiment—il ne l'a pas montré—qu'il faut aménager les parcs nationaux à un rythme accéléré pour suivre les progrès de l'industrie touristique dans notre pays? Je ne parle pas à la légère, car, je l'ai dit déjà dans un discours à la Chambre et, sans aucun doute, d'autres députés l'ont aussi souligné, le tourisme en Alberta s'inscrit au deuxième ou au troisième rang parmi les industries de la province. C'est l'une des principales. Nous ne pouvons nous permettre de la négliger et ceci est vrai pour le Canada tout entier.

• (9.50 p.m.)

Quand nous considérons notre balance des paiements et notre déficit commercial nous réalisons la portée et la valeur de la contribution de l'industrie touristique à l'économie canadienne. Nous ne pouvons négliger l'industrie des services qui est nécessaire pour soutenir l'industrie touristique, il faut qu'elle fasse preuve de souplesse et soit prête à se plier à tous les caprices de l'industrie touristique. Les députés de cette Chambre se rendent compte certainement qu'un touriste c'est quelqu'un qui a quitté son pays pour visiter le nôtre ou qui a quitté sa région pour se rendre dans une autre et qui dit: «Je suis prêt à dépenser de l'argent pour visiter cette région, mais je veux des services.» Il est prêt à dépenser de l'argent quand il quitte sa maison et qu'il veut goûter aux services et aux plaisirs offerts par ce grand pays. Est-ce que une société de la Couronne ne disposant d'aucun subside de son gouvernement est en mesure de répondre aux souhaits et aux demandes de l'industrie touristique? J'en doute beaucoup, Monsieur l'Orateur. Je vois que le secrétaire parlementaire hoche la tête et qu'il approuve ce que je viens de dire, lui aussi en doute. Avant la fin de ce débat—et j'aimerais qu'il se termine ce soir, sinon il devra se poursuivre demain—j'aimerais l'entendre dire que cette société de la Couronne ne serait pas obligée de partir de rien ou de fonctionner grâce aux impôts des résidents actuels des parcs; qu'on lui fournira l'argent voulu pour satisfaire les besoins du tourisme. Nous pourrions alors mieux juger de l'empressement de cette société de la Couronne à gérer, entretenir et développer les parcs nationaux.

Rien, du côté gouvernemental, ne nous laisse penser qu'il est disposé à encourager cette société de la Couronne à bien gérer et à satisfaire les besoins de l'industrie touristique. Un parc national en Alberta, le parc Wood Buffalo dans le nord, où le tourisme ne nécessite pas trop de services, que si l'on veut aller chasser l'ours et le bison ou pêcher ou même